

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CM TA/CIPM/2020 DU 20/04/2020 VACCINOGENE DE MIMBANG DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MINTA, Autorité Contractante, lance pour le compte de la commune de MINTA, un appel d'offres national ouvert pour la construction d'un Parc vaccino-gène à Mimbang dans la Commune de MINTA, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations telles que définies dans le détail quantitatif et estimatif.

3. Coût prévisionnel

un coût estimatif total de huit millions (8 000 000) de Francs CFA sur la ligne d'imputation no54 31 407 01 641154 2226 951

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage ou son représentant pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai, hors période des pluies,

comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises installées en République du Cameroun ayant une expérience avérée dans les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) de l'exercice 2020, pour un coût estimatif total de huit millions (8 000 000) de Francs CFA sur la ligne d'imputation no54 31 407 01 641154 2226 951

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MINTA dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de MINTA; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de seize mille (16 000) FCFA, payable à la Recette Municipale de MINTA représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat du Maire de la Commune de MINTA, au plus tard

le 13/05 2020 à 13heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 005/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020

DU20/04/20202020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE DE MIMBANG DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).
- Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Cautionnement provisoire

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou un

compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cent soixante mille (160 000) F CFA.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 13/05/2020 à partir de 14 heures précises dans la salle de réunions de la mairie de MINTA par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes. 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement

qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou non conforme après 48 heures accordée au prestataire;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique (la CPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- c) Absence de la caution de Soumission

13.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme Cocontractant principal, d'un chantier de construction;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 24 critères essentiels ci-dessous :

Présentation sur 4 critères ;

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur 02 critères ;

La méthodologie d'exécution sur 06 critères ;

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur

02 critères ;

Cahiers des charges (CCTP, CCAP et CCES) sur 03 critères;

Rapport de visite de site sur 01 critère.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de MINTA, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MINTA, Tél : 677 22 21 12/655 45 06 47 dès publication du présent avis.

Pour les mauvaises pratiques et les faits de corruption, contactez les numéros de téléphone : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 20 Avril 2020

Le MAIRE

MOUT ABALANG

[Télécharger le DAO](#)